



Déclaration de la FNEC-FP FO 35 CSA-SD du 6 septembre 2023

Monsieur le directeur académique,
Mesdames, messieurs les membres du CSA SD

En cette rentrée, en Ile-et-Vilaine, comme partout en France, l'Ecole publique manque de tout : manque d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, de médecins scolaires, d'infirmières scolaires... Pour autant, il a été dépêché de nombreux personnels pour la rentrée des ministres Borne et Attal à l'école de Saint Germain sur Ille alors même que des écoles dans l'attente d'une ouverture de classe ont fait la rentrée avec 30 élèves par classe.

FO est depuis plusieurs jours aux côtés des écoles Beausoleil maternelle de Cesson, Charles de Gaulle de Chateaubourg qui revendiquent légitimement une ouverture de classe. Nous sommes aux côtés de toutes les écoles qui subissent les mesures de suppressions de postes prises par ce gouvernement.

Les effectifs vont à nouveau exploser et le ministre Attal prétend régler le problème des absences non-remplacées avec le « Pacte » quasi unanimement rejeté par les enseignants. En effet, ce « Pacte » constitue une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels. Il est massivement rejeté, comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'Ecole. A titre d'exemple, au lycée Bréquigny à Rennes, établissement le plus imposant du département, c'est à peine 6% des professeurs qui se disent volontaires pour signer une lettre de mission.

Cette rentrée, c'est aussi l'entrée en application le 1^{er} septembre de la réforme des retraites qui vole deux ans de vie aux travailleurs.

Cette rentrée, c'est le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui continue de s'effondrer alors que l'inflation explose.

Cette rentrée, c'est le manque de postes statutaires pour permettre aux écoles de fonctionner correctement (remplacement des personnels et prise en charge par les RASED à hauteur des besoins).

Cette rentrée, c'est un ministre qui comme à chaque fois s'engage sur le fait qu'il y aura un enseignant dans chaque classe... Mais y aura-t-il un personnel ATSS sur tous les postes ? Nous attendons du nouveau ministre un réel intérêt pour tous les personnels ! Ces personnels ne veulent pas être, encore une fois, oubliés ou surchargés par des calendriers insoutenables impactant leur santé et leur vie privée !

Cette rentrée, c'est l'absence de place en IME ou en ITEP pour 1500 élèves sur le département.

Cette rentrée, en Ile-et-Vilaine, c'est plusieurs centaines d'élèves de troisièmes non affectés encore aujourd'hui par manque de place dans les lycées professionnels.

Cette rentrée, c'est une AESH qui pouvait prétendre à un CDI, à qui le lycée Pierre Mendès France a mis fin au contrat sans entretien préalable au licenciement.

Cette rentrée, ce sont des décrets passés en catimini pendant les congés et qui placent désormais les directeurs et directrices d'écoles en position de supérieurs hiérarchiques, enfoncent le clou du nouveau management public, vont venir détériorer les collectifs de travail, les relations interpersonnelles, les relations professionnelles, et marquent un nouveau pas vers la fusion des corps d'inspection. Notons qu'un de ces décrets permet aux directeurs de suspendre l'accès de l'école à un élève. Ce décret, qui ne mentionne à aucun moment l'IEN, établit donc dans le cadre de la loi Rilhac une nouvelle délégation de compétences des autorités académiques vers le directeur, désormais en première ligne, à l'instar d'un chef

d'établissement, pour supporter les tensions et les pressions qui ne manqueront pas de survenir de toutes parts en cas de situation problématique avec un élève.

Après la provocation du président Macron qui estime qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et que les enseignants reprennent le 20 août, les annonces du ministre Attal d'interdire le port de l'abaya et d'expérimenter la tenue unique sont des mesures de diversion et de division pour détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée et du chaos organisé par le gouvernement. Ce contre-feu risque de déclencher des conflits et de placer les personnels, en particulier de direction, en difficulté. La FNEC-FP FO 35 rappelle que la Laïcité, c'est avant tout le respect de la loi de 1905 qui assure la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat, lequel ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte. Cela passe par l'abrogation des lois anti-laïques, l'arrêt des mesures de territorialisation et de privatisation de l'École : « *Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée !* »

Notre organisation ne tombera pas dans le panneau de la division et appelle les personnels du département à se réunir dès cette rentrée pour résister, pour « faire bloc » sur les revendications, notre feuille de route !

- **Augmentation des salaires, tout de suite ! Retrait du « Pacte » !**
- **Abrogation de la réforme Macron des retraites !**
- **Création des postes statutaires nécessaires !**
- **Arrêt du démantèlement de l'enseignement spécialisé ! Non à l'acte 2 de l'École inclusive !**
- **Abrogation de Parcoursup et du bac Blanquer !**
- **Retrait de la réforme des lycées professionnels !**
- **Un statut pour les AESH, un statut pour les AED !**
- **Retrait de la loi Rilhac !**